

DROIT DE REPONSE

De : agnès verdier [mailto:agnesbridge.verdier@gmail.com]

Envoyé : lundi 18 mai 2015 11:11

À : samuel free

Cc : Brigitte Duminy; Martine Cayol; Christian Cloarec; Claudine Babib; Daniel Poisson Girard; Dominique Cosson; Marcel Gauvain; Marie Claire Pontus; Micheline Fevre; Françoise Vallade; Paulette Veron

Objet : Re: Réunion de Bureau du lundi 18 Mai

Parmi les points faux ce jour: je n'ai pas fait défection le 11, parce que j'ai informé à l'avance .Pour l'arbitrage j'ai reçu une réponse positive et étais sûre d'être remplacée ,et pour le cours j'ai proposé un remplacement:je ne me suis pas estimée capable d'étudier 85 pages en arbitrant 4h et en enseignant 2 h.Je n'ai jamais écrit comme tu l'a écrit sur un email que j'avais des problèmes personnels.

Remarques

- 1) Défection du 11 : AV a effectivement prévenu la veille à 21h30 par email de son « impossibilité d'arbitrer ». Elle a pourtant participé à un tournoi « Rondes de France » l'après midi à Saint mandé. Son résultat est visible sur le site fédéral : 6^{ème} sur 18 en Nord Sud.
- 2) Il n'est fait mention nul part de problème personnel.